

Commémoration : 81e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

Madame, Monsieur,



La Seconde Guerre mondiale a particulièrement meurtri la Ville de Saint-Nazaire : détruite à plus de 85 % par des bombardements, elle a été le dernier territoire libéré en France. Le bombardement du 9 novembre 1942 a particulièrement marqué la mémoire collective nazairienne : 134 apprentis des chantiers navals et 10 de leurs contremaîtres y trouvèrent la mort.

Le 8 mai 1945 marque le jour de la victoire des Alliés. Chaque année à cette date, Saint-Nazaire rend hommage à toutes celles et tous ceux qui ont été des victimes innocentes ou des combattants héroïques déterminés de ces terribles années de guerre.

**La cérémonie de commémoration du 81e anniversaire de la victoire se déroulera :
vendredi 8 mai à 11h, devant le Monument aux morts, boulevard du Président Wilson –
Saint-Nazaire.**

Saint-Nazaire agglomération

Notification presse

Le 04/05/2026 09:33

La cérémonie sera présidée par Éric de Wispelaere, sous-préfet de Saint-Nazaire, et se déroulera en présence d'un piquet d'honneur de l'académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan, d'un détachement de la Préparation Militaire Marine de Saint-Nazaire ainsi que de la présence des marins de l'Escouade de Réserve Côtière Saint-Nazaire/Piriac.

Déroulé de la cérémonie :

- Arrivée des Porte-drapeaux et des Autorités, au son du « Chant des partisans » interprété par Les amis de la chanson ;
- lecture de la biographie d'Hady Bah (Addi Bâ) par les élèves du Pôle Insertion Arrivants du lycée Aristide Briand;
- lecture de l'ordre du jour n°9 du 9 mai 1945 du Général d'armée de Lattre de Tassigny par Michel Vaillant, vice-président de l'Union Nationale des Combattants de Saint-Nazaire ;
- lecture du message d'Alice RUFO, Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants, par Éric de Wispelaere, sous-préfet de Saint-Nazaire ;
- dépôt de gerbes et jet d'une couronne en mer, suivis de la sonnerie « Aux morts », d'une minute de silence et de l'hymne français ;
- salut des Autorités avant le départ au son du «Chant des marais», interprété par la chorale Amis de la chanson.

Saint-Nazaire agglomération

CONTACT

Saint-Nazaire agglomération — Service presse
presse@saintnazaire.fr